FRC+ f5818

5818

Case
Folio
FRC
26565

A

MESSIEURS LES DÉPUTÉS

A L'ASSEMBLÉE

DES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

MESSIEURS,

LA ſubſiſtance du peuple eſt le premier objet dont votre zèle ſe ſoit occupé ; & il n'en eſt pas de plus intéreſſant. Permettez-moi d'avoir l'honneur de vous préſenter des Notes qui y ſont relatives. Elles ont été écrites à la hâte, parce que j'ai déſiré qu'elles puſſent ſervir au travail du Comité que vous avez établi pour l'examen de ce qui concerne les ſubſiſtances ; & elles étoient imprimées, déjà même connues ici, lorſque j'ai appris le départ de M. Necker. Quoique je ne doive aucun ménagement à quelqu'un qui, immédiatement après ſon élévation au miniſtère, a répandu contre moi plongé dans la diſgrace & le malheur, un mémoire où il attaque indignement mon moral & ma bonne foi, juſqu'à ſe ſervir du terme groſſier de *menſonge*, j'ai cependant regretté après ſa chute, d'avoir mis trop de chaleur peut-être dans les dernières pages de ces Notes. Ma plume a été entraînée par un ſentiment qu'il m'a été impoſſible de retenir, ~~en conſidérant~~ lorsque j'ai consideré combien de misère & de troubles il avoit occa-

THE NEWBERRY
LIBRARY

ſionné dans le royaume, en provoquant par de funeſtes alarmes, cette effer-veſcence populaire qui ſurement fait gémir les Repréſentans de la Nation. J'ai eſpéré que mes efforts concourant avec la ſageſſe de vos vues, pourroient ſervir à diſſiper l'effroi de la diſette, & les mouvemens pernicieux qu'elle excite toujours dans le peuple. Une telle intention, Meſſieurs, mérite votre indulgence pour l'écrit qu'elle a produit. Je vous la demande auſſi pour un ouvrage plus conſidérable qui eſt actuellement ſous preſſe, & qui eſt une diſcuſſion détaillée de ce que M. Necker a dit ſur le Déficit à l'ouverture de votre Aſſemblée, des moyens qu'il a préſentés comme capables de le faire diſparoître, & de ce qu'il a propoſé par rapport au paiement des rentes. En même tems que je ſoumettrai cette diſcuſſion à votre jugement, je pourrai, ſi vous l'approuvez, mettre ſous les yeux du Comité qui s'occupe de préparer le travail ſur les finances, un précis de mes réponſes aux *nouveaux éclairciſſemens de M. Necker ſur le compte rendu en* 1781, afin qu'on puiſſe appercevoir plus facilement quels ſont, dans cette faſtidieuſe controverſe, les points qu'on jugera mériter d'être particulièrement approfondis. J'ai le plus grand intérêt, Meſſieurs, à ce que rien de ce qui eſt relatif au dérangement des finances, n'échappe à votre examen; & je déſire vivement, comme je l'ai toujours témoigné, de me trouver à portée de vous rendre le compte le plus détaillé de mon miniſtère. Je ne ſuis point accuſé, ni par conſéquent dans le cas d'avoir formellement à me juſtifier; une ſimple dénonciation ſur laquelle on ne m'a rien notifié, qui a été évoquée ſans ma participation, & à laquelle depuis deux ans il n'a été donné aucune ſuite, n'eſt pas une accuſation en juſtice; elle ne doit pas même l'être dans l'opinion, ſi l'on veut bien conſidérer que mon apologie contenue dans ma Requête au Roi, n'a été aucunement contredite, & que les différentes commiſſions du Conſeil, nommées par mon ennemi alors tout-puiſſant, pour l'examen de tout ce qu'on m'imputoit, n'ont rien trouvé à me reprocher: mais ſi c'en eſt aſſez pour que l'impreſſion des calomnies doive être entièrement détruite, c'eſt trop peu pour appaiſer ma juſte ſenſibilité; c'eſt trop peu auſſi pour fixer l'opinion nationale ſur le bien ou le mal qu'a produit mon adminiſtration. Il ne me ſuffit pas d'avoir défié tous mes ennemis d'en attaquer la pureté:

je dois en outre en conſtater l'utilité. Je dois faire voir que, loin d'être cauſe en aucune manière, du mauvais état des finances, j'ai fait tout ce qui étoit poſſible pour en préparer le remède ; & non content de me diſculper de tout reproche, j'eſpère prouver des ſervices dignes de votre approbation. Il n'eſt pas de démarche que je n'aie riſquée pour ſolliciter l'honneur de ſiéger parmi vous, Meſſieurs, & de vous offrir en perſonne tous les éclairciſſemens que vous pourriez déſirer de ma part ; il n'eſt pas d'effort que je ne faſſe encore, pour pouvoir vous les faire parvenir, répondre à toutes les queſtions que vous jugeriez à propos de me faire, & obtenir de votre juſtice le témoignage que j'en attends avec confiance. J'y attache le dédommagement de tout ce que j'ai ſouffert, & le bonheur du reſte de mes jours.

Je ſuis avec un profond reſpect,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,

DE CALONNE.

Londres, le 16 *Juillet,* 1789.

fC